

Assemblée générale  
du 4 novembre 1963

## Eloge funèbre de Pierre Imbert

Le 31 Décembre dernier, j'étais de ceux qui, sous un véritable déluge, conduisaient au cimetière de Cassis notre Compère Pierre Imbert, décédé subitement trois jours plus tôt alors qu'il se préparait à présider une réunion corporative.

On peut dire dès qu'il est mort sur la bûche et que son trépas fut à l'image de sa vie, car il s'était donné, depuis de longues années et entièrement, à la défense viticole et au combat pour la qualité.

C'est d'ailleurs pourquoi - et ses titres étaient éminents - qu'il devint, le 2 février 1960, membre de notre Compagnie dans laquelle il ~~est~~ fut ~~reçu~~ reçu le 31 janvier 1962, par les soins de M. Maurice Doyard.

Des raisons médicales l'ayant écarté de l'Ecole Viticole, Pierre Imbert, tout jeune encore, avait pris, au décès de son père, la direction du vignoble familial de Cassis. ~~Il s'agit~~ C'était en 1924, époque où, de tous nos grands terroirs, trop souvent méconnus et bafoués, montait un mouvement de révolte, constructif en même temps, afin de faire rendre justice aux vignerons et à leurs vins.

Tout en créant le groupement des viticulteurs de Cassis, Imbert se jetait dans la bataille, s'engageait à fond dans la politique de rapprochement des appellations d'origine et joindait, à côté de ce groupement, le Syndicat de défense de l'appellation locale, dont il fut le premier président. Dans ce cadre, <sup>et étant</sup> devenu, du reste, propriétaire de vignes dans les Côte-M. Rhône, il collaborait avec le baron Le Roy <sup>il en était</sup> ~~un~~ ~~disciple~~ ~~fidèle~~ le disciple fidèle.

Sur tous, n'est-il pas naturel que Pierre Imbert,

dirigeant déjà connu de la jeune génération vigneronne, ait été nommé, en 1938, membre de l'équipe constitutive du Comité national des appellations d'origine où il participa à la mise en train du système, plus nouveau, des appellations contrôlées, qui devait faire rapidement ses preuves et résister victorieusement aux épreuves de la guerre.

Foncièrement modeste, Imbert ne ~~préférait~~ <sup>préférait</sup> ni les fonctions, ni les honneurs. Mais, ses qualités, son dévouement, sa cordialité les attirèrent malgré lui. ~~Telle est la raison pour laquelle il fut encore~~ <sup>Aussi, fut-il, encore</sup> Vice-Président, puis Président de la Fédération des appellations contrôlées du Sud-Est et Vice-Président du Comité Interprofessionnel des Côtes-du-Rhône.

Ce n'est pas tout ! Notre regretté Compère estimait que l'action proprement syndicale ~~est~~ <sup>appelle</sup> des prolongements et que, pour mieux se défendre, les producteurs de vins nobles doivent s'efforcer de toucher directement les consommateurs.

Parant d'exemple, il fut la cheville ouvrière de l'Union coopérative nationale viticole qu'il créa de toutes pièces et présida jusqu'à la veille de sa mort. Installée dans les caves de l'ancien Marquay, cette Union groupe des vignerons ~~particuliers~~ et des coopératives, dont elle diffuse parmi une importante clientèle de restaurateurs, cafetiers et particuliers, une gamme fort étendue de produits allant ~~de~~ des grands crus aux appellations contrôlées régionales et aux vins d'imités de qualité supérieure.

C'est la plus efficace des propagandes et la meilleure façon d'encourager les vignerons attachés à la qualité. Imbert s'y voua corps et âme, durant des années, au détriment de sa

Santé et, il est juste de le souligner, de ses intérêts.

Puisse l'Obnisk, son œuvre, son enfant chérie, durer et prospérer! Ce serait sans doute le plus bel hommage <sup>(la mémoire de)</sup> rendu à notre Ami, en tout cas celui auquel il serait le plus sensible si, de l'autre côté, il pouvait s'en rendre compte.

Qu'ajouter encore? Que Pierre Imbert se comporta toujours en membre dévoué et discipliné de notre Compagnie, qu'il y laissa des regrets unanimes? Qu'il était aussi, pour beaucoup d'entre nous, un Ami de longue date, fidèle, discret, cordial et pénétré de délicatesse? Qu'il symbolisait l'amabilité et la gentillesse méridionales et que son accent, nasalisé chantant, évoquait irrésistiblement les côtes ensoleillées ~~prochainement~~ <sup>de</sup> sa chère cité de Cassis?

Pour tout cela, pour cet ensemble de qualités et cette <sup>magnifique</sup> ~~galerie~~ <sup>galerie</sup> de souvenirs communs, nous garderons pieusement la mémoire de notre si amical et regretté Compère.

Minute de silence